



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

taux

Question écrite n° 33574

## Texte de la question

Mme Ségolène Royal rappelle à M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie la déclaration du Premier ministre, le 3 juillet 2002, au cours de laquelle il s'était engagé à faire baisser à 5,5 % le taux de TVA sur la restauration. Déjà, cette mesure a été inscrite en deuxième partie du projet de loi de finances pour 2004 alors qu'à Bruxelles, une nouvelle demande de la France s'est vu opposer un ferme refus de nos partenaires. Il ne serait pas possible d'obtenir une nouvelle négociation avant deux mois. En conséquence elle lui demande si, dans deux mois, cette mesure prendra bien effet.

## Données clés

**Auteur :** [Mme Ségolène Royal](#)

**Circonscription :** Deux-Sèvres (2<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 33574

**Rubrique :** Tva

**Ministère interrogé :** économie

**Ministère attributaire :** économie

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 10 février 2004, page 953

**Question retirée le :** 17 février 2004 (Retrait pour cause de question identique)